

Comité de l'Orne de Tennis de Table

Championnat Départemental 2017-2018

Engagement d'équipes supplémentaires en D4 pour la 2^{ème} phase

Les clubs qui le souhaitent ont la possibilité d'engager une ou plusieurs équipes supplémentaires en championnat départemental 4 pour la 2^{ème} phase du championnat. **Le montant total de l'engagement par équipe supplémentaire en D4 est fixé à 91,00 €** pour la 2^{ème} partie de la saison 2017-2018, (41 € d'engagement + 50 € de caution, la caution étant remboursée en début de saison suivante à condition que l'équipe n'ait pas été forfait pour une journée de championnat).

Rappel : les équipes de D4 sont composées de 4 joueurs et les rencontres se jouent le vendredi soir à 20h30

Les engagements d'équipes supplémentaires devront parvenir au Comité de l'Orne **pour le 10 janvier 2018 dernier délai**, obligatoirement par mail à cddt61@gmail.com, ou directement auprès de Jean Forget, responsable de la Commission Sportive Départementale.

N'envoyez pas de règlement : une facture vous sera envoyée par le Comité courant janvier.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le responsable de la Commission Sportive Départementale : Jean Forget au 02 33 64 03 68.

*Si vous ne réengagez pas une équipe qui évoluait déjà en 1^{ère} phase, veuillez l'indiquer rapidement à Jean FORGET.

SAISON 2017-2018

Engagement d'équipes supplémentaires en D4 pour la 2^{ème} phase

Nom de l'association :

Equipe n° :	Equipe n° :
Adresse salle :	Adresse salle :
téléphone salle :	téléphone salle :
CAPITAINE Nom - Prénom : Adresse :	CAPITAINE Nom - Prénom : Adresse :
Téléphone : Adresse mail :	Téléphone : Adresse mail :
Balles utilisées : celluloïd – plastique (1) (1) Rayer la mention inutile	Balles utilisées : celluloïd – plastique (1) (1) Rayer la mention inutile